

Au Comité spécial sur la réforme électorale du Canada, octobre 2016.

En tant que citoyenne du Canada et en tant que parent, je reconnais la crise de la démocratie de notre pays, dont le responsable à mon avis est notre système électoral actuel. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de partager mes idées avec le gouvernement du Canada par l'entremise de votre Comité. Je remercie chacun de vous d'avoir accepté le défi de ce formidable processus.

Il y a des tendances prévisibles et des tendances déplorables dans les relations entre les paliers de gouvernement et la population. Une de ces tendances les plus courantes est le processus de production de rapports pour les assemblées législatives aux fins d'examen. Ces rapports reposent souvent sur de vastes recherches et consultations dans le cadre des mandats des gouvernements concernés, des commissions royales, etc. Cependant, à la fin, la plupart de ces rapports ne sont jamais mis en œuvre après leur présentation (ils sont plutôt classés) ou les responsables y sélectionnent tout simplement ce qui leur convient et laissent tomber le reste, à tel point que la nature exhaustive et interdépendante initiale des recommandations est vidée de sa substance. Puis, les années passent, et soudain on réinvente la roue et on lance un processus sur la même question, encore une fois : des fonds publics et du temps précieux sont perdus, peu importe l'urgence de la question en jeu.

*Je veux donc faire confiance au processus dans lequel vous vous êtes engagés. Mais, Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada est un excellent exemple de cette tendance. Le document crédible de 209 pages publié par la Commission du droit du Canada (2004) sous le gouvernement libéral du très honorable Paul Martin représente « l'aboutissement de deux années de recherche et de consultation de la part de la Commission ». Où le rapport se cachait-il depuis? Quel a été son rôle dans la sensibilisation de nos députés et de nos concitoyens canadiens pendant une dizaine d'années? Pourquoi le rapport n'a-t-il pas été utilisé, à ce moment, en tant qu'excellent point de départ de la sensibilisation de*

l'électorat du Canada? Pouvez-vous imaginer les étapes que nous, en tant que pays, aurions franchies relativement à la réforme électorale si le processus de sensibilisation avait commencé en 2004? Notre fils, âgé maintenant de 30 ans, avait presque 16 ans quand il a assisté au congrès national d'un parti politique canadien lorsque ce parti a adopté une résolution sur la représentation proportionnelle dans sa vision pour le Canada. Il était âgé de 18 ans lorsque le rapport de la Commission du droit du Canada a été publié. Qui est responsable de cette occasion perdue pour sa génération, *et la mienne?*

En février, mon partenaire et moi-même avons rencontré l'honorable Scott Brison, notre député libéral, au sujet de cinq questions préoccupantes, dont l'une est la réforme électorale et précisément notre préférence pour la représentation proportionnelle (RP) en général et une version de la représentation proportionnelle mixte (RPM) pour les Canada en particulier. Nous avons collaboré avec M. Brison au sujet de la RP depuis bien plus d'une décennie. Au cours de *cette* réunion de février, lorsque nous lui avons présenté le rapport de la Commission du droit du Canada de 2004, M. Brison nous a demandé « Recommandez-vous que les membres du Comité spécial sur la réforme électorale lisent ce rapport ». Après un « Oui! » retentissant, j'ai ajouté : « Chaque député aurait dû lire le rapport. »

Mon partenaire et moi-même avons assisté aux réunions de ce comité en août (le 22 exactement), bien après le mois durant lequel le Comité a entendu les témoignages de dizaines d'experts. Nous étions franchement démoralisés et stupéfiés de voir à quel point *certaines membres* du Comité étaient mal informés, particulièrement concernant les questions de base et l'information *aisément disponible* dans le rapport de la Commission du droit du Canada. J'espère que maintenant la situation s'est améliorée, car à tout le moins, chaque membre du comité aurait dû lire et étudier en détail ce rapport *avant même le début des réunions*. Pourquoi une telle ignorance volontaire serait-elle permise aux frais de l'État? Quand les enjeux sont-ils considérables pour le Canada? Les députés n'auraient-ils pas dû déjà lire ce rapport, compte tenu particulièrement du fait qu'ils sont censés tenir des consultations d'électeurs/assemblées publiques sur cette très importante décision que le Canada doit prendre?

Le rapport de 2004 a recommandé la RPM, tout comme le Nouveau Parti démocratique l'a fait dans sa résolution du Parlement sous le gouvernement Harper en 2014. Les députés du Parti vert, d'autres députés

indépendants et 16 députés libéraux ont rejoint l'opposition officielle dans ce vote. La volonté de passer à un processus électoral plus représentatif existe vraiment au Parlement du Canada!

Voici mes réponses aux **sept questions** affichées sur le site Web du Comité. Pour des raisons évidentes, à *cette étape de votre enquête*, j'ai choisi de les aborder plus efficacement aussi bien pour votre intérêt que pour le mien. J'espère certainement que mon approche ne porte pas préjudice à ma crédibilité parce que, croyez-moi, j'ai fait mes devoirs :

***1. Pourquoi la réforme électorale est-elle importante pour vous?***

Notre démocratie est en crise en raison de notre système actuel de gouvernement.

***2. D'après vous, quels sont les points forts et les points faibles du système électoral actuel du Canada et des autres systèmes?***

Je préfère me concentrer sur la RP et la RPM et laisser le Comité examiner mes réponses par rapport à notre *système actuel* que nous comprenons tous parfaitement. Oui?

La RP n'est certes pas une panacée, mais elle a été appliquée dans la plupart des pays européens avec un succès remarquable au cours du siècle dernier; la RPM, quant à elle, est appliquée de façon plus efficace depuis 70 ans. Tout comme la Nouvelle-Zélande, le Canada est absolument capable de s'adapter, particulièrement par l'élaboration d'un programme *engagé* de sensibilisation apolitique de la population.

**Avec la RP et la RPM :**

- chaque vote compte *réellement*;
- un parlement élu selon cette forme de RP représente mieux l'électorat, ce qui offre la représentation la plus large de la philosophie, des politiques et de la vision de l'électorat pour contribuer à la gouvernance de notre pays;
- la **participation réelle des citoyens est encouragée dans le cadre d'un tel système** (par l'équité accordée au vote de chaque personne), et ce niveau de participation est par la suite pris en compte dans les listes des candidats à partir desquelles les partis peuvent choisir, ce qui, de son côté, donne

l'occasion et assure le soutien pour instaurer une **meilleure représentation des sexes et des minorités** au Parlement du Canada;

- la **collaboration, la coalition et le consensus sont des éléments indispensables pour les gouvernements minoritaires**, des qualités que de très nombreux Canadiens considèrent comme essentielles pour une conduite des affaires publiques productive dans le cadre de laquelle le travail se fait collectivement pour l'intérêt de la population et du pays, *contrairement* au dysfonctionnement grossier, mû par l'intérêt personnel, que nous vivons aujourd'hui *et contrairement* au dénigrement de ces qualités mêmes que certains Canadiens et certains partis politiques encouragent dans leurs efforts de diviser pour régner. Je sais que vous vivez pleinement cela dans vos réunions!

**3. Estimez-vous que le système électoral actuel du Canada est juste? Inclusif? Représentatif? Pourquoi?**

**Bien sûr que non.** Veuillez vous référer à la réponse à la question numéro 2 ci-dessus.

**4. Que pensez-vous du vote obligatoire?**

Il y a mieux. N'est-il pas totalement démoralisant de penser que notre pays est tombé si bas que nous *obligeons nos citoyens de voter*? Désolée. Je suis une idéaliste. **Il faut d'abord corriger le système**, faire le suivi du changement de la participation des électeurs avant d'étudier sérieusement cette question.

**5. Que pensez-vous du vote électronique?**

Il y a mieux. J'ai de vives préoccupations au sujet de la technologie : 1) défaillance possible au *milieu du processus de vote* (panne d'ordinateur, du réseau ou de courant); 2) il est possible que l'on traite le processus à la légère ou qu'on le banalise; 3) possible manipulation frauduleuse des personnes vulnérables et des résultats.

Une autre préoccupation est liée au fait que les régions rurales et éloignées du Canada ont un faible accès à Internet et au fait que les prix des services d'Internet sont parmi les plus élevés au monde – tout cela mènera à des disparités quant à l'accès au vote électronique.

En dernier lieu, un élément tout aussi important pour moi serait de perdre le processus social/communautaire de sortir, de rencontrer les membres de la collectivité et marquer le bulletin de vote en tant que citoyen d'une démocratie. Je ne considère pas le bulletin de papier comme obsolète au

XXI<sup>e</sup> siècle et j'ai trouvé agréable le fait « d'examiner » et de compter les bulletins avec mes concitoyens au fil des années. (Et je n'ai jamais été payée pour ça.)

**6. D'après vous, quelles devraient être les prochaines étapes d'une réforme du système électoral (p. ex. une assemblée de citoyens, un référendum, etc.)?**

S'il est acceptable que l'émancipation extrêmement importante et historique des femmes, des Inuits et des Premières Nations soit établie **par des lois du Parlement**, il est alors **absolument acceptable pour le Parlement de changer le système électoral par une loi du Parlement également**. Il y a des moments où le Parlement doit écouter les gens *qui ont à cœur de participer*; d'accepter un *rôle de leadership décisif*. C'est une autre bonne occasion pour le Parlement de *montrer la voie à suivre au Canada*. Idéalement, il serait préférable pour la plupart des citoyens du Canada d'être bien informés à ce sujet, avant le vote du Parlement. Mais jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de volonté politique de la part des gouvernements ayant une fausse majorité de faire participer les Canadiens dans un dialogue franc. Contrairement à un point de vue axé sur l'histoire que certains aiment avancer, à savoir que l'échec des référendums sur la RP en Colombie-Britannique, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard s'explique par le refus de la RP par la population, je voudrais indiquer qu'il s'agissait plus exactement d'une manifeste erreur et d'une manifeste manipulation de termes (75 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Vous plaisantez?), d'un choix de forme de RP considérablement inappropriée pour la Colombie-Britannique et d'un manque grave de sensibilisation de la population, d'information et de relations publiques en Ontario. (Nous avons visité deux familles informées et engagées en Ontario deux semaines avant *leur* référendum sur la RP et dans les deux cas, lorsque nous leur avons demandé comment elles allaient voter, **les deux couples ne savaient même pas qu'un référendum sur cette question allait avoir lieu!**)

Concernant la sensibilisation de la population quant à l'initiative actuelle : **devons-nous réinventer la roue encore une fois?** Nous pouvons tirer parti des leçons et des documents des trois provinces canadiennes et de l'expérience relativement récente de la Nouvelle-Zélande, au moins pour le programme du gouvernement sur la sensibilisation de la population.

**7. Chaque système électoral met l'accent sur certains buts, valeurs et principes. D'après vous, quelles valeurs et quels principes devrait-on promouvoir dans la conception d'un système électoral pour le Canada? Veuillez vous référer à la réponse à la question numéro 2 ci-dessus.**

Si vous êtes toujours à l'écoute, je vous remercie de l'attention que vous accorderez à mon mémoire.

*Je vous en prie! NE NOUS décevez PAS.*

Aloha,

S. J. Hauer